

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 19 décembre 1903

No 18

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 273. — Les Quarante-Heures de la semaine, 273. — Dispense d'abstinence pour le 1^{er} janvier 1904, 274. — La cause de Jeanne d'Arc, 274. — Chronique diocésaine, 274. — Une Compagnie modèle, 277. — Les Frères Saint-François de Régis à Péribonka, 278. — Pompes pontificales, 279. — D'expulsion en expulsion, 281. — Les ignorances de la Science, 282. — Un épisode de la persécution, 283. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 284. — Bibliographie, 287.

Calendrier

20	DIM.	*vi	IV de l'Avent, 2 cl. <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Av. I Vêp. du suivant, à <i>Magn.</i> , ant. <i>Quia vidisti</i> , mém. du dim., <i>O Clavis</i> .
21	Lundi	r	S. Thomas, apôtre, 2 cl.
22	Mardi	†vi	De la férie.
23	Mercur.	†vi	Jeune. De la férie.
24	Jendredi	vi	Jeune. De la Vigile privilégiée. Messe propre.
25	Vend.	b	NOËL, d'oblig. 1 cl. Oct. privilg. <i>Kyr.</i> 2 ton à la messe de Minuit. <i>Kyr.</i> royal à la Messe du jour. II Vêp., mém. du suivant.
26	Samd.	r	S. Etienne, 1 ^{er} martyr, 2 cl. avec octave.

Les Quarante-Heures de la semaine

20 décembre, Stadacona. — 21. Couvent de l'Islet. — 23, Saint-Léonard. — 25, Hospice Saint-Antoine.

Archevêché de Québec, 14 décembre 1904.

Dispense d'abstinence pour le 1er janvier 1904

Le 1er janvier 1904, fête de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant un vendredi, S. S. le Pape Pie X a daigné dispenser ce jour-là les fidèles de tout l'univers catholique de la loi ecclésiastique de l'abstinence.

Par ordre.

C.-A. COLLET, ptre,
Secrétaire

La cause de Jeanne d'Arc

Rome, 25 novembre, 3 h. s.

Le Saint-Père, recevant ce matin Mgr Panici, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, lui a déclaré que, conformément aux votes des cardinaux, l'héroïcité des vertus pratiquées par Jeanne d'Arc est certaine. La lecture solennelle du décret sera faite le 6 janvier prochain, anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc.

(*L'Univers*, 27 nov.)

Chronique diocésaine

— Le 7 décembre dernier, une cérémonie de vêtue et de profession a eu lieu dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, à Québec.

Ont pris le saint Habit :

Mlles Léopoldine Belanger, de Saint-Antonia, en religion M. Marie-Antonin de l'Eucharistie ; Emma Hurtubise, de Montréal, en religion M. Marie-Paule de Jésus ; Marie-Louise Vaillancourt, de Saint-Arsène, en religion M. Marie-Benoite de Jésus ; Maggie Duff, de Frampton, en religion M. Marie-Edith ; Rose Paradis, de Webster (Etats-Unis), en religion M. Marie-Augustine ; Clara Trudel, de Sainte-Thècle, en religion Sr Marie-Angéline de Jésus ; Alice Dautueil, de Trois-Pistoles, en religion Sr Marie-Laura ; Maria Laplante, de Saint-Michel d'Yamaska, en religion Sr Marie-Saint-Liguori.

Admises aux premiers vœux : Mlles Agnès Blouin, de Québec, en religion M. Marie-Cordis de Jésus ; Rosa Daigneault, de Montréal, en religion M. Marie-Zélia du Sacré-Cœur ; Louise Hudon, de Montréal, en religion M. Marie de Saint-Luc ; Stella Dussault, des Ecureuils, en religion Sr Marie-Austreberthe.

Admises aux vœux perpétuels : Mlles Alma Gagnon, de Salem (Mass), en religion M. Marie-Saint-Victorien ; Odile Sou-

lière, de Cohoes (New-York), en religion S. Marie-Gloriosa de l'Eucharistie.

Le T. R. P. Léonard d'Estaires, provincial des Franciscains du Canada, alors de passage à Québec, a présidé la cérémonie et fait le sermon de circonstance.

— Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, avait lieu au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidée par le Rév. Père Louis Bourque, Dominicain du couvent d'Ottawa, assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la communauté, et J.-Em. Grandbois, prêtre du Séminaire. Le Rév. Père Bourque a aussi donné le sermon de circonstance.

Mlle Ida Lalonde, d'Ottawa, a pris le saint Habit et reçu en religion le nom de Sr Marie-Louis-Bertrand; Mlle Amanda Charron, de Ditton (Compton), en religion Sr Aimée de Jésus, a fait ses vœux perpétuels.

— On peut dire que le commencement de l'année jubilaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception est célébrée, à la Basilique, d'une façon extrêmement remarquable. A part les cérémonies du Triduum qui ont eu beaucoup d'éclat, une prédication spéciale, suivant le désir de S. G. Mgr l'Archevêque, expose aux fidèles toutes les parties de la thèse dogmatique de l'Immaculée-Conception. Ces sermons de forte doctrine sont au nombre de sept, et sont distribués à des prêtres du Séminaire. M. l'abbé B.-Ph. Garneau a d'abord présenté une exposition générale du sujet; puis M. l'abbé C.-N. Gariépy a exposé la tradition de l'Eglise orientale; et dimanche dernier, M. l'abbé Cam. Roy apportait le témoignage de la tradition de l'Eglise occidentale.

Cette prédication si remarquable intéresse visiblement l'auditoire de la Basilique.

— Le jour de l'Immaculée-Conception, nous avons eu l'avantage d'assister à la messe solennelle dans la chapelle de l'Académie des Frères. Les élèves, avec l'aide de plusieurs *anciens*, ont chanté avec beaucoup de perfection une messe inédite du Frère Bonitus, soutenus par un orchestre excellent. Nous avons bien rarement entendu un chœur d'enfants exécuter si bien de la musique. — Dans la pieuse chapelle de l'Académie, on procède de ce temps-ci à une importante installation électrique.

— Jeudi, le 10, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu à Nicolet pour faire visite à S. G. Mgr Gravel, dont l'état de santé ne laisse plus beaucoup d'espoir. Le malade a été extrêmement touché et consolé de cette démarche de Mgr l'Arche-

vêque, et a témoigné du souvenir excellent qu'il emporte du clergé de Québec avec qui il a eu de si bons rapports.

En revenant de Nicolet, le 11, Monseigneur l'Archevêque s'arrêtait quelques heures à Saint-Hyacinthe, et avait le bonheur de constater que S. G. Mgr Decelles est à peu près guéri d'une longue indisposition qui avait causé quelque inquiétude dans son beau diocèse.

— Mardi, 15 décembre, était le jour choisi pour la célébration des nocés d'or sacerdotales de Mgr Hamel, vicaire général, ancien recteur de l'Université et ancien supérieur du Séminaire. Cette solennité avait attiré à Québec un très nombreux clergé, honoré aussi de la présence de NN. SS. Blais, évêque de Rimouski, McDonald, évêque de Charlottetown, et Barry, évêque de Chatham, et de plusieurs prélats.

La fête avait commencé dimanche soir, le 13, à l'assemblée générale des conférences Saint-Vincent de Paul, dont le président offrit les vœux de tous les associés au vénérable prélat, qui se montra très touché de cette démonstration. A cette occasion, Mgr Têtu, aumônier général de la Société, donna lecture du procès-verbal de la séance du 13 décembre 1863, à laquelle Mgr Hamel assistait et où il adressa la parole pour la première fois aux membres de la Société.

Le lendemain, lundi, les prêtres du Séminaire, les élèves du Grand et du Petit Séminaire vinrent successivement offrir leurs félicitations et bons souhaits à celui qui, durant sa longue vie, a tant fait pour l'œuvre du Séminaire, et qui est aujourd'hui le seul survivant des « anciens ».

Mardi matin, le vénérable jubilaire célébra la messe basse en présence de la Communauté, durant laquelle, selon son désir, il ne fut faite aucune musique ni vocale ni instrumentale.

Après le dîner, offert par le Séminaire à tout le clergé présent et aux professeurs de l'Université, S. G. Monseigneur l'Archevêque adressa les vœux de tous au héros de la fête dont il résuma, dans les termes les plus heureux, la belle carrière sacerdotale. Ensuite, on présenta à Mgr Hamel un riche calice en or, cadeau d'un groupe important du clergé. Nous reproduirons dans huit jours la belle adresse composée et lue, à cette occasion, par M. l'abbé Côté, curé c. de Sainte-Croix. Très

ému, le jubilaire exprima ses vifs remerciements pour tout l'éclat dont l'on marquait cet anniversaire de son sacerdoce.

A 5 heures du soir, Mgr Hamel présidait un salut solennel à la chapelle du Séminaire.

Et le soir, avait lieu à l'Université un concert ravissant, organisé par la Société symphonique de Québec et dont les journaux ont publié le compte rendu fidèle. Au commencement du concert, Mgr Mathieu, supérieur du Séminaire, fit une touchante allocution, que nous aurons le plaisir de publier la semaine prochaine.

Demain, dimanche, ce sera le tour des enfants du Patronage Saint-Vincent de Paul de fêter l'insigne bienfaiteur de l'institution qui dès le commencement lui fut si chère.

En terminant ce compte rendu que les exigences de l'imprimerie ne nous ont pas permis de développer davantage, nous prions le vénérable Mgr Hamel d'agréer les félicitations et les vœux de la *Semaine religieuse*. La foule innombrable de ses anciens élèves et de tous ceux à qui il a fait du bien adressent à Dieu des prières ferventes pour la prolongation, à travers bien des années encore, d'une vie qui a été si admirable et si fructueuse.

Une Compagnie modèle

Nous voulons féliciter spécialement les directeurs de la Compagnie (de Pulpe de Chicoutimi) de l'esprit chrétien qui règne dans leur entreprise. Tout d'abord ils ont à cœur les intérêts de la religion et de la morale. Tout homme qui blasphème, qui s'enivre, est chassé sans rémission. Dans la manufacture, une statue de la Sainte Vierge est exposée à tous les regards, entourée d'un cercle de lumières qui ne s'éteignent jamais.

La Compagnie prend intérêt à ses ouvriers. Elle les tient assurés contre la maladie, la mort, et elle-même paie de ses deniers une partie de la prime d'assurance.

Pour pourvoir aux besoins des enfants des ouvriers, qui pourraient devenir orphelins, une somme de \$ 8000 a été donnée à l'orphelinat de Chicoutimi, par des actionnaires de la Compagnie.

Nous savons de plus que, dans le but de prévenir les grèves, et pour intéresser davantage les ouvriers, bientôt la Compagnie les associera à ses profits et leur donnera une part réelle des revenus nets de l'année.

Cette conduite de la Compagnie lui fait plus honneur encore que sa magnifique usine.

Sans doute, cette manufacture, élevée avec les capitaux canadiens, fait grand honneur à la Compagnie. On peut être fier de dire que cette manufacture est la plus grande fabrique mécanique de pâte de bois du monde entier.

Mais la conduite chrétienne des directeurs est autrement digne d'éloges. (*Le Lac Saint-Jean*, Roberval.)

Les Frères Saint-François de Régis à Pérignonka

L'Avenir, du Puy, publie (dit le *Paris-Canada*) une intéressante étude sur l'établissement que viennent de fonder, au Lac Saint-Jean, les Frères Saint-François de Régis. Voici la description que le Révérend Père donne de la région :

Bornée par le lac Saint-Jean, qui est presque aussi étendu que le département de la Haute-Loire, arrosée par la grande et la petite Pérignonka, la concession s'étend sur les trois districts Dolbeau, Racine et Dalmas. Le sol est aussi plat qu'un plancher ; il est formé des détritiques des feuilles et des bois morts accumulés depuis des siècles. Sa fertilité est donc prodigieuse. On y obtient sans fumures, moyennant un léger labour, les céréales d'Europe, racines, pommes de terre, légumes et plantureux herbages. La moisson est prête cent jours après les semailles.

Les animaux de trait et de production sont les mêmes qu'en France, mais l'espèce bovine est fort petite, comme la bretonne. Les labours se font avec les bœufs et les chevaux ; ces derniers sont plus chers qu'au Puy.

Comme il n'y a pas de pierre dans le pays, on construit les édifices en bois et en terre avec une merveilleuse rapidité.

Ainsi, avec l'aide d'un ouvrier-maître, les Frères n'ont mis que 40 jours au plus pour construire une maison de 15 mètres de long, 10 de large, avec rez-de-chaussée et deux étages.

Pendant la saison d'été, les bords du lac Saint-Jean sont très agréables. Les eaux en sont transparentes comme le cristal ; d'innombrables poissons les sillonnent en tous sens de même qu'en celles des rivières qui s'y jettent. Dix millions d'acres de forêts forment autour de l'immense nappe d'eau une splendide et épaisse couronne de verdure. Le bouleau, le hêtre, les conifères sont les essences les plus communes. Sous leur ombrage séculaire croissent de verdoyants tapis de myrtilles ou d'airelles. Avec du sucre, les habitants du pays en font une imitation de vin, à défaut de vignes. Inutile d'ajouter qu'en cette région forestière par excellence, le gibier y est presque aussi abondant que les cours d'eau sont poissonneux. Parmi les animaux à fourrure, les renards bleus sont les plus recherchés. Quant au climat, c'est à peu près celui du plateau central d'Auvergne, avec cette différence : les hivers sont un plus rigoureux et les étés plus chauds ; les chaleurs arrivent presque subitement, de même que les frimas de l'hiver ; le printemps et l'automne ne comptent presque pas comme saisons.

Pompes pontificales

Les *Missions catholiques* publient de Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tché-Kiang (Chine), ces pittoresques, mais tristes détails sur ce que sont les « pompes pontificales » au cours de ses tournées pastorales :

La plupart de nos chapelles ne sont que de pauvres greniers, bas, étroits, obscurs, où je ne puis me tenir debout. J'en sors toujours avec quelque bosse au front. Quand je prêche assis, je ne vois guère que la première rangée de mon auditoire ; si je me lève, c'est une imprudence, car je suis sûr de rencontrer une poutre devant ma bouche ou mes yeux. Ce n'est comme ni comme porte-voix, ni pour les mouvements oratoires. Quels efforts pour se faire entendre jusqu'au fond du grenier, à travers ce labyrinthe de colonnes et de poutres, au milieu de ces têtes rasées qui forment une vraie grappe humaine.

Mais c'est au moment de la Confirmation que mes inquiétudes redoublent, car il s'agit de ceindre la mitre et surtout de la garder sur la tête. Pour me coiffer, il faut me fixer au milieu, sous l'arête du toit, entre deux colonnes, où je trouve une

surelévation de quelques mètres. Tout va bien, à condition de rester tranquille dans ce cadre ; mais si j'en franchis les limites, voilà aussitôt des cataclysmes imprévus dans le Pontifical. Mon domestique, qui est très habile, se contenté de me ramener au centre pour remettre les choses en place. C'est presque sa principale fonction pendant la cérémonie, et l'exercice l'a rendu assez souple, puisqu'il en est venu à saisir la mitre au vol, quand elle tombe.

Pendant la messe, nous n'avons pas besoin d'encensoir. Toute la fumée de la cuisine nous envahit à travers le plancher disjoint. En cette région, les cuisines se passent de cheminée. On prétend que la fumée, en s'infiltrant partout, assainit la maison contre l'humidité et la rend plus solide. Tous les asthmatiques protestent en toussant à l'unisson. Serait-ce la fumée aussi qui conserve certains parasites dont le dard aigu sert de réveil-matin ?

La perspective la moins agréable encore est celle de tomber dans la cuisine avec les débris du plancher au milieu des saucés et de la vaisselle. Le cas n'est pas chimérique : plus d'une fois, l'assistance s'est trouvée en bas sans passer par l'escalier. Il m'est arrivé d'éprouver ces émotions sans avoir eu le temps de m'y préparer, et j'en ai gardé des souvenirs qu'il a fallu couvrir d'emplâtres. Je ne voudrais pas recommencer l'expérience. Il n'est pas facile de régler les secousses d'une chute improvisée.

Nous avons donc quitté les catacombes pour envahir les greniers. Est-ce un progrès ? Je ne le crois pas. Nous aurions mieux fait de rester dans le juste milieu, comme dit Confucius, c'est-à-dire au rez-de-chaussée. Nous le faisons quand nous pouvons, ou plutôt quand il nous est impossible de faire autrement. Alors nous occupons la chambre principale, celle qui appartient à tout le monde, où l'on reçoit les étrangers, où l'on mange, où l'on cause, où l'on fume, où les animaux domestiques, poules, chiens, chats, pores, etc., ont droit de passage et d'inspection.

C'est un pis aller, et nous sommes moins tranquilles qu'en haut, à cause de la foule de païens que la curiosité amène, qui veulent tout voir, tout palper, et qui monteraient presque sur l'autel si on les laissait faire. Il y a toujours un peu de cohue ; le devant de la maison est envahi ; la circulation devient impos-

sible : on se pousse, on s'étouffe, tout le monde voudrait entrer. Comme les portes sont enlevées, ceux qui n'ont pu trouver de place au-dedans montent sur des bancs au dehors, pendant que d'autres encore grimpent derrière eux, sur des tables, formant ainsi une vraie pyramide humaine qui s'élève jusqu'à la hauteur du toit, mais qui oscille et menace toujours de s'écrouler. Chacun défend sa place avec énergie contre les empiétements du voisin.

Néanmoins, à force de crier, dans les endroits qui ne sont pas trop hostiles, on obtient un calme relatif qui devient presque de l'ordre pendant le sermon, les prières et la messe. Ces gens-là sont avides de voir et d'entendre. Ils ne sont venus que pour cela.

Tous ces détails montrent qu'en bas nous ne sommes pas mieux favorisés qu'en haut et que dans les deux cas nos chapelles sont également incommodes et surtout peu convenables. Elles ne nous appartiennent même pas, puisque, ne pouvant les acheter, nous les louons simplement pour un an ou deux.

D'expulsion en expulsion

La petite ville d'Ebreuil (diocèse de Moulins) possédait une école où trois religieuses enseignaient à quatre-vingt-dix enfants. L'ordre arrive, au mois de septembre dernier, de fermer l'établissement. L'œuvre est anéantie, les sœurs se dispersent. Au bout de quelques mois, un médecin catholique propose aux religieuses de les prendre à son service, en leur confiant la tenue d'une sorte de clinique pour petits enfants malades.

Les pauvres sœurs acceptent, heureuses de reprendre sous une autre forme leur vie de dévouement à l'enfance. Ici, pas d'enseignement public, point de concurrence aux établissements scolaires de l'Etat, mais une entreprise de charité ignorée de tous, sans profit comme sans gloire pour celles qui s'y adonnent.

Que pensez-vous qu'il arriva ? Que l'Etat fut satisfait de voir des religieuses, à qui il avait retiré leur gagne-pain, trouver une discrète retraite, et l'utilisation de leurs aptitudes naturelles ? Pas du tout. L'Etat est très mécontent. Il vient de

les traquer dans leur nouvelle retraite et de les expulser encore, parce qu'elles sont trois, et qu'elles ne doivent pas être trois ensemble, dût-il en résulter le plus grand bien pour la société. Tous les rassemblements pour n'importe quel motif sont, en effet, autorisés sur le territoire français, sauf la réunion de trois bonnes sœurs occupées à soigner des petits enfants malades . . . Pourquoi cette exception ? On ne saura jamais.

Et les matérialistes qui prétendent pourtant que la raison humaine peut tout expliquer ici-bas ! Voilà un mystère de plus, et qui n'est pas de l'ordre spirituel. Nous l'expliqueront-ils ?
(*Semaine religieuse* de Paris.)

Les ignorances de la Science

Le samedi 31 octobre, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, les services télégraphiques sont devenus à peu près impossibles dans la plus grande partie de la France. L'on vit ensuite que le même phénomène s'était plus ou moins produit sur toute la surface de la terre. De tous côtés, on s'est demandé si cette impuissance des appareils ne révélait pas un trouble magnétique, annonce de cataclysmes. Interrogés, les savants ont répondu qu'ils ne peuvent donner aucune explication de ces perturbations, que nous nous servons de l'électricité sans savoir ce que c'est.

La Science est assurément digne de tous respects, pourvu qu'elle reste humble et confesse franchement ses multiples *ignorances*, par rapport aux choses mêmes qui nous *entourent*. Comment voudrait-elle alors se mêler des mystères de la religion, du *supernaturel* ? ce que prétendent trop souvent certains savants, trop matérialistes pour être dignes de ce nom. Ils ignorent ce qu'est le fluide électrique, et ils ne peuvent que constater les effets qui causent un si grand étonnement. Et l'éther suspendu au-dessus de nos têtes ? les *physiciens* savent-ils l'isoler ou déterminer exactement ses propriétés ? L'*astronome* s'appuie sur une hypothèse : la gravitation, qui reste inexpliquée. Le *chimiste* ne sait rigoureusement définir les molécules. Le *météorologiste*, que sait-il des lois qui gouvernent les phénomènes atmosphériques ? L'*anthropologiste* ne connaît ni

l'origine des êtres, ni la formation des espèces. Le *géologue* est écrasé par le poids des siècles accumulés sous ses immenses assises de terre. Il parvient à calculer les affaissements et les exhaussements du sol sur lequel nous vivons, mais la cause de ces mouvements, il l'ignore. Le *physiologiste ignore le principe de la vie* ; nous la sentons en nous, nous la voyons autour de nous et nous ne parvenons à connaître ni comment elle prend naissance, ni comment elle finit.

Quelle que soit la science qu'il embrasse, dit Nadaillac, le savant, si éminent qu'il soit, est forcé d'avouer son impuissance devant les insondables problèmes qui se pressent autour de lui. »

(*Semaine religieuse de Cambrai.*)

Un épisode de la persécution

Une scène magnifique, digne des plus beaux âges de foi, s'est passée (disait dernièrement la *Semaine religieuse* d'Evreux) à Chartres (Ille-et-Vilaine), à l'arrivée du trop fameux liquidateur Surty et de ses acolytes :

Tout à coup, de l'école même, un chœur de voix enfantines se fait entendre : « Vive Jésus ! je crois, je suis chrétien. »

Enfin la porte cède. Le crocheteur s'est arrêté interdit, sur le seuil ; instinctivement, il se découvre ; les enfants sont réunis, les yeux levés sur le Christ ; ils chantent ce passage du cantique : « Lancez ! lancez vos traits ! je ne crains rien. »

Le juge de paix a aperçu la porte ouverte ; il s'avance et pénètre dans la classe.

Ce fut alors une scène émouvante. Le professeur, debout, trace sur sa poitrine le signe de la croix et dit aux enfants de réciter une prière. Les élèves, à genoux sur le banc, scandent le « Notre Père » ; de leurs lèvres tombent ces paroles sublimes : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... », puis ils invoquent la sainte Vierge par la récitation de l'*Ave Maria*.

Dans un coin, interdits, retenant leur souffle, semblant craindre de troubler cette scène, se tiennent le juge de paix, son greffier, son commis-greffier et jusqu'au crocheteur. Tout le monde est découvert.

Seul, Surty est demeuré dans la cour de l'école, la cigarette à la bouche.

La prière est terminée et le juge de paix s'avancant vers le professeur, M. Gâtel, lui demande de faire sortir les élèves.

—Saluez le crucifix, dit le maître aux élèves.

Les petites têtes s'inclinent avec respect devant la croix, les bambins serrent sous leurs bras leurs fournitures classiques et s'en vont !

Ils pleurent, les, pauvres enfants. Qu'ont-ils donc fait ? quel crime est le leur pour qu'on les traite de la sorte ?

Les élèves sortis, M. Gâtel demeurait dans la classe : « Je suis sans ressources, dit-il, vous m'enlevez mes moyens d'existence. Où voulez-vous que j'aille ? Vous exigez que je parte : donnez-moi un refuge. »

Pour toute réponse, deux gendarmes les saisissent et l'entraînent.

La foule le salue de ses vivats.

Voilà les scènes qui se renouvellent dans la France entière.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE QUATRIÈME

(Suite.)

Cependant la Révolution française ayant étendu ses ravages dans la Suisse et les pays voisins, non seulement les nouvelles colonies du Valais, mais l'abbaye même de Val-Sainte fut troublée, et les religieux obligés de fuir en pays étranger. Dom Augustin s'adressa à l'empereur de Russie Paul I^{er} pour trouver un refuge dans ses Etats. Mettant peut-être trop de confiance dans une réponse équivoque, il prit de ce côté-là son chemin avec ses religieux, ses religieuses, ses novices, ses élèves. le tout montant à plus de cent personnes. Rendu sur la frontière, il ne put obtenir d'être admis dans cet empire, passa l'hiver dans une isle limitrophe entre la Russie et la Pologne, où plusieurs de ses religieux périrent de froid, et se trouva, au printemps suivant, en Westphalie avec le reste de sa nombreuse famille. De là il fit une tentative auprès de l'évêque de Québec pour avoir un établissement en Canada. Cette tentative ne

réussit pas, parce que la faveur donnée par le gouvernement aux émigrés de France était trop refroidie, pour que l'on pût se flatter de l'étendre, à cette époque, à toute une communauté de religieux qui avaient successivement obéi à plusieurs puissances ennemies de l'Angleterre. Heureusement le gouvernement français, devenu plus traitable depuis l'époque du Concordat, permit à dom Augustin et à sa communauté leur retour à la Val-Sainte.

Toujours ami du Nouveau Monde, consentant même que ses religieux s'y partageassent entre les observances régulières et les fonctions du ministère ecclésiastique, cet abbé fit des tentatives du côté des Etats-Unis et entreprit d'y établir des maisons de son ordre. Le père Urbain Guillet, après avoir essayé de plusieurs endroits, en établit aux Illinois près des Kaskaskias, au confluent du Mississipi et de la Rivière-à-l'Abbé où il obtint du gouvernement des Etats-Unis 400 acres de terre pour cet objet. Le père Vincent Merle entreprit un établissement semblable dans le diocèse de Baltimore. Tous deux eurent des novices et se flattèrent de l'espérance du succès ; mais ils furent découragés en peu d'années par le nombre de religieux que leur enlevaient les fièvres malignes auxquelles les étrangers résistent difficilement dans ces pays.

Ils en étaient là, lorsque dom Augustin, leur abbé, leur arriva à New-York, dans l'automne de 1813. Il faudrait un volume entier pour rendre compte des événements qui l'y conduisirent. En voici le sommaire : Napoléon, devenu l'ennemi du Saint-Siège et de l'Eglise de Jésus-Christ, par une suite de l'insatiable ambition qui lui fit envahir la puissance temporelle du Pape et jalouser même son autorité spirituelle, devint ennemi des établissements religieux, comme l'avaient été les auteurs de la Révolution française. Obligé de quitter la Val-Sainte pour la seconde fois, et séparé de sa chère communauté, dom Augustin, persécuté pour la cause de Jésus-Christ, erra longtemps sur le continent de l'Europe, avec la plus grande appréhension d'être surpris et arrêté, jusqu'à ce qu'enfin la Providence lui ménagea une retraite en Angleterre. C'était en 1812. Incapable de rester dans l'inaction, ce bon abbé projeta de nouveau une émigration dans le Nouveau-Monde. Ses désirs étaient pour le Canada, et puis pour la Nouvelle-Ecosse. Il ne put

obtenir des ministres britanniques la permission de passer dans aucun de ces deux endroits; mais on lui offrit celle d'aller à la Martinique qui était alors sous la domination anglaise, et il l'accepta. Un sujet intrigant et très vicieux était entré au noviciat de Lullworth et y avait pris l'habit sous le nom de frère N. Il eut l'adresse de s'insinuer dans l'esprit de dom Augustin, de manière que celui-ci résolut de l'emmener avec lui et en fit son secrétaire. Pour en tirer meilleur parti, il lui fit conférer les ordres par l'évêque catholique de Londres, quoiqu'il n'eût que cinq mois de noviciat et pas un jour de théologie. Frère N. commença par endosser le monastère de Lullworth d'une somme de 80 livres sterling par des achats de choses assez superflues, qu'il prétendait être nécessaires pour le voyage. A peine rendu à bord du vaisseau, il se souvint qu'il n'était point profès ni par conséquent obligé d'obéir à l'abbé. Il se révolta contre lui, dissipa les provisions faites pour le passage des religieux, entraîna deux d'entre eux dans sa révolte, menaça de tuer le pauvre abbé, afficha l'apostasie de la religion catholique, et, en arrivant à la Martinique, alla dénoncer son abbé au gouverneur, comme ayant des principes contraires à la fidélité due au gouvernement, et réussit à le faire emprisonner comme un sujet dangereux. Dom Augustin expia par cette persécution inattendue l'imprudence qu'il avait faite de promouvoir un indigne. Son emprisonnement ne fut cependant pas de longue durée. Du reste frère N. tomba malade, reconnut ses torts, abjura par écrit les erreurs qu'il avait professées ou feintes, s'humilia devant l'abbé et fit enfin une mort édifiante.

La Martinique, par son climat et par le luxe et le libertinage de ses habitants, ne donnait nulle espérance qu'un ordre austère y pût jamais prendre racine. Dom Augustin, après quelques mois, résolut de gagner les Etats-Unis avec ce qui lui restait des religieux qui l'avaient suivi, et arrivé à New-York, vers la fin de 1813, il donna ordre aux Pères Urbain et Vincent de venir l'y joindre avec leurs communautés, prit possession d'un collège que les Jésuites venaient d'abandonner à quatre milles de la ville, fit publier un prospectus d'éducation publique, qui fut recherché, et reprit avec tous ses religieux réunis les observances monastiques interrompues par le mal-

heur des temps. Les choses allèrent ainsi jusque dans l'été de 1814. Mais ayant appris la restauration de Louis XVIII sur le trône de France, quelques-uns disent ayant reçu de ce souverain (ce qui n'est guère probable) une invitation de venir s'établir dans ses Etats, dom Augustin ne songea plus qu'à retourner en France. Il tint là-dessus conseil avec ses religieux, la plupart français, qui ne manquèrent pas d'être de son avis. Le nouveau monastère et l'Education publiquement annoncée, tout resta là ; l'abbé et toute sa famille firent voile pour leur patrie. Quelques religieux restèrent néanmoins en arrière. Un d'entre eux appartenant au monastère des Illinois était demeuré au Kahakias, au service de l'évêque de Bardstown qui le retient encore. Cinq autres demeurèrent à New-York, tant pour recueillir les effets laissés par le Père abbé, que pour prendre soin des trois religieuses Ursulines qui se trouvaient dans leur voisinage et qui, faute de prêtres, étaient souvent privées des moyens de se confesser, même d'entendre la messe les dimanches.

(A suivre.)

Bibliographie

Excursions artistiques et littéraires, par Gaston Sortais, Un vol. de 260 pages, Prix : 2 fr. 50. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

C'est l'éducation esthétique de l'adolescent que poursuit en ces pages M. Gaston Sortais : bien que des textes législatifs l'aient obligé au silence, il prétend encore, et avec combien de raison ! enseigner l'amour et du culte et du Beau. Cette première série (il y en aura d'autres) nous fait admirer bien des merveilles de la Rome païenne et de celle de notre temps ; Athènes, Paris, Orvieto ont également un arrêt au passage. La course est pleine d'intérêt et d'instruction. (*La Croix*.)

— LE REVD. MESSIRE J. O. D. NAUD, CURÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par L'abbé Th. G. Rouleau, *Principal de l'Ecole Normale Laval*. Québec. 1903. Brochure de 24 pages in-12.

Le clergé du diocèse sera reconnaissant, nous n'en doutons pas, à M. l'abbé Rouleau d'avoir fixé les traits du saint prêtre décédé le mois dernier. C'est un pieux devoir d'amitié que l'auteur a voulu rendre au curé défunt ; nous l'en félicitons et nous l'en remercions.

C'est le côté spirituel de cette vie sacerdotale que M. l'abbé Rouleau a uniquement voulu décrire. En ces courtes pages, il

nous montre l'enfant d'une modeste famille chrétienne, aspirant déjà à la sainte vocation, retardé dans son dessein par les circonstances, y parvenant enfin après avoir édifié ses condisciples et ses confrères du petit et du grand séminaire; puis le prêtre se sanctifiant lui-même et sanctifiant les âmes au confessionnal, dans la chaire, au catéchisme, auprès des malades et des mourants.

La lecture de cette jolie plaquette est donc très édifiante, et les leçons d'une vie si sainte acquièrent une nouvelle influence par la façon touchante, dont elles sont présentées.

— P. V. Delaporte, *Lettres d'une Française et d'une chrétienne.* (Extrait des *Etudes.*) Brochure in-12 de 38 pages. Paris. 1903. (A. Taffin-Lefort, libraire-éditeur, 30, rue des Saints-Pères.)

Cette jolie brochure contient l'appréciation, par le R. P. Delaporte, S. J., de la *Correspondance de Madame Julie Lavergne, recueillie par son fils Joseph Lavergne.* Ceux qui ont lu cette remarquable publication aimeront à parcourir l'étude que lui a consacrée l'éminent Jésuite, dont la manière d'écrire est toujours si captivante.

— Le Rév. Frère Sixtus-Joseph, de l'École Saint-Patrice de Québec, nous arrive avec de nouvelles œuvres: Un *O Salutaris* (duo ou quatuor), un *Tantum ergo* (duo ou trio), un *Laudate Dominum* et un *Memorare* (duo). Les deux premiers morceaux se vendent, ensemble, 50 cts; et les deux derniers, ensemble aussi, 50 cts.

Quant à la Messe bordalaise harmonisée, à trois voix, du même auteur, le prix en est de \$1.00. C'est de cette messe que M. Fowler, maître de chapelle à Saint-Patrice de Montréal, écrivait au Frère Sixtus-Joseph: «Je vous félicite de cet arrangement à trois voix; il est parfait, et à la première occasion je le ferai chanter par mon chœur de Saint-Patrice. C'est une belle œuvre pour la gloire de Dieu et de Marie, dont je suis heureux de vous louer.» On nous a dit que le chœur de Jacques-Cartier de Québec chantera cette messe le jour de Noël.

Nous accusons réception des ALMANACHS 1904, publiés par J.-B. ROLLAND & FILS, MONTRÉAL.

L'ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE, 38^e édition, 1904. Remarquable encore par les précieux renseignements qui le composent presque tout entier.

L'ALMANACH DES FAMILLES, 27^e édition, 1904, justifie pleinement son titre, car il possède un choix de lectures à la fois utiles et récréatives.

En somme, ces deux Almanachs sont à acheter et surtout à conserver.

Ils sont partout en vente, au prix de cinq centins l'exemplaire.